

COS CRPF

Centre de Réadaptation Professionnelle
et de Formation



Dispositif AESI
*Accompagnement vers l'Emploi
dans les métiers des Services
ou de l'Industrie*



Pour un retour à l'emploi

Le dispositif AESI (Accompagnement vers l'Emploi dans les métiers des Services ou de l'Industrie) :

- Vous accompagne dans votre projet de retour à l'emploi
- Vous prépare à l'insertion professionnelle au moyen de stages en entreprises (durées modulables selon vos besoins et votre évolution)
- Vous redynamise au travers d'ateliers pratiques et de séances de sport adapté
- Remobilise vos connaissances de bases (français, mathématiques, raisonnement logique) en lien avec le métier visé

Cette action ne forme pas à un métier spécifique.

Elle vise le retour à emploi dans tous les secteurs d'activité en favorisant un emploi réaliste.



Quelques exemples de stages et de solutions d'emploi :



Un parcours accompagné



Des stages en entreprise (30% à 60% du parcours)

Les objectifs principaux des stages :

- Vérifier les compétences et les aptitudes aux postes
- Découvrir un métier
- Oser et dépasser ses peurs
- Tisser et réactiver son réseau
- Enrichir ses compétences et travailler son savoir-être
- Retrouver la réalité du travail

Un suivi est assuré régulièrement pendant toute la durée du stage en entreprise par les formateurs et le chargé d'insertion.

Un stage est l'occasion d'obtenir un contrat de travail.

Des objectifs concrets

- Relever le défi de votre reconversion professionnelle
- Être soutenu dans vos recherches d'emploi, quel que soit le secteur
- Vous remettre en mouvement et devenir acteur de votre parcours et l'équipe vient en appui au retour à l'emploi.



Une équipe pour vous accompagner

Tout au long de votre parcours, une équipe pluridisciplinaire vous accompagne :

- Formateurs
- Médecin
- Psychologues
- Conseiller en insertion
- Assistance sociale
- Moniteurs d'activités physiques adaptées
- Ergothérapeute



Modalités d'inscription

Bénéficiaire :

Cette action s'adresse aux personnes de plus de 18 ans Reconnues de la Qualité de Travailleur Handicapés (RQTH)

Durée de l'action : 9 mois

Vous pouvez mettre un terme à l'action en cas de proposition d'emploi durable.

Lieu de la formation :

COS CRPF : 2, rue des arches, 77710 Nanteau-sur-Lunain
(à 10 mn de Nemours)

Site accessible aux personnes à mobilité réduite

Pré-requis :

- Être admis sur notification de la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées)
- Avoir une situation médicale stabilisée
- Émettre un désir de changement de situation et de retour à l'emploi
- En amont, avoir identifié et levé le maximum de freins à l'insertion professionnelle (problématiques sociales, de logement, de mobilité, de santé, ...)

Prise en charge :

Le coût de la formation est pris en charge par l'assurance maladie. Les stagiaires sont rémunérés par l'ASP au titre de la formation professionnelle.

Validation :

A l'issue du dispositif AESI, chaque stagiaire reçoit une attestation détaillant les principales compétences professionnelles et personnelles confirmées durant l'action.

Contact

Patricia PILLOT

Etablissement et service de
préorientation, réadaptation
professionnelle et de formation

COS CRPF

Tél. : 01 64 45 18 03

Email : ppillot@fondationcos.org

 Site de la Fondation COS Alexandre Glasberg : www.fondationcos.org

Rejoignez-nous



Site du COS CRPF : www.cosformation.fr



facebook.com/cos-crpf



linkedin.com/company/cos-crpf



[youtube : cos-crpf](https://youtube.com/cos-crpf)